



Enquête auprès des aidants en activité professionnelle

Aujourd'hui, selon les estimations de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la France compte entre 9 et 11 millions d'aidants [1]. Leur nombre ne fait que croître et tend à s'amplifier fortement dans un contexte où un tiers de la population française aura plus de 60 ans en 2050. En 2022, 61 % des aidants travaillent. Les résultats d'études montrent que cette population de travailleurs rencontre des difficultés pour conjuguer travail et rôle d'aidant : 80 % d'entre eux déclarant avoir des difficultés à concilier vie d'aidant et vie professionnelle et 2 % seulement estiment être accompagnés suffisamment par l'entreprise (OpinionWay 2018). Malgré cet état de fait, peu de dispositions (en dehors des congés dédiés) ont été prises à ce jour à l'échelle nationale pour faciliter la conciliation de la vie professionnelle et l'accompagnement d'un proche en difficulté de vie.

Face à ces enjeux, la Dreets Nouvelle-Aquitaine, l'Aract Nouvelle-Aquitaine et la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine ont décidé de construire un projet régional avec le groupe de travail sur la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi du PRST 4 [2] sur la période 2024/2025, grâce au soutien financier de la dotation exceptionnelle du Plan santé au travail PST-PRST4. L'objectif de ce groupe de travail est de favoriser le développement des actions de promotion de la santé et de prévention notamment auprès des entreprises sur ce sujet. Pour orienter et définir ces actions, il est important de disposer de données descriptives actualisées sur les caractéristiques des aidants non professionnels exerçant une activité professionnelle et la façon dont leurs aides s'articulent avec leur vie professionnelle. C'est dans ce cadre qu'ils ont confié à l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine la réalisation d'une enquête quantitative auprès d'aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en avril 2024 auprès d'un échantillon de près de 255 aidants actifs vus par les services de prévention et de santé au travail de Nouvelle-Aquitaine.

Dans cette enquête est considéré comme aidant : « toute personne qui, de manière régulière ou fréquente et à titre non professionnel, accompagne une personne en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou du handicap pour l'aider à accomplir tout ou partie des actes et activités de la vie quotidienne que la personne dépendante n'est pas ou plus capable de réaliser seule ».

Cette plaquette présente les principaux résultats de cette enquête, suivie d'une typologie des aidants qui permet de synthétiser et de catégoriser les différentes familles d'aidants et leurs besoins d'accompagnement. Cette approche sera complétée ultérieurement par des entretiens semi-dirigés auprès d'aidants.



▶ Les 2/3 des aidants jugent que leur situation d'aidant est pesante voire proche de l'épuisement



▶ Plus d'1 aidant sur 2 considère que leur situation d'aidant a des répercussions négatives sur leur travail



▶ Près de neuf aidants actifs sur 10 souhaiteraient un accompagnement de l'entreprise

■ Des difficultés exprimées principalement selon le type et le niveau de dépendance de l'aidé

■ Inadéquation entre les besoins et les aménagements mis en place au sein de l'entreprise pour garantir le maintien à l'emploi

Trois fois plus de femmes

Plus de sept répondants sur dix sont des femmes.

Les deux tiers des répondants ont entre 40 et 59 ans [Fig. 1], avec une surreprésentation des femmes pour les 40-49 ans et des hommes pour les moins de 39 ans.

Un quart des répondants vit avec l'aidé

Au moment de l'enquête, 16 % vivent seuls et 27 % avec l'aidé. Plus d'un répondant sur deux vit en ville. Cette proportion est différente selon le département de domicile avec une proportion plus élevée en Gironde (71 %). Un tiers vit en campagne et 14 % à côté d'une ville.

Les répondants sont 28 % à travailler dans le secteur sanitaire et médico-social, 25 % dans le secteur du commerce et des services, 15 % dans le secteur industriel et 14 % dans la fonction publique [Fig. 2].

Près de neuf aidants sur dix sont en CDI, 9 % en CDD et 2 % en intérim. 82 % sont à temps complet, et 18 % à temps partiel.

Plus d'un aidant sur deux habite à moins de 15 km de son travail, 16 % entre 16 et 25 km et un quart à plus de 25 km [Fig. 3].

Plus d'un aidant sur deux travaille dans une entreprise de plus de 100 salariés, 15 % entre 50 et 99 salariés, 20 % entre 11 et 49 salariés et 12 % dans une micro-entreprise (moins de 11 salariés). Cette répartition est différente selon le secteur d'activité de l'entreprise avec une proportion plus élevée de grande entreprise (à partir de 100 salariés) pour le secteur de la fonction publique et le secteur industriel et à *contrario* moins importante pour le secteur du commerce et le secteur sanitaire et médico-social.

Peu d'aidants reconnus administrativement

Seulement 17 % des aidants sont reconnus administrativement comme proches aidants ou aidants familiaux dont 4 % sont en cours de procédure de reconnaissance. Cette proportion est différente selon le sexe : 21 % chez les femmes vs 9 % chez les hommes.

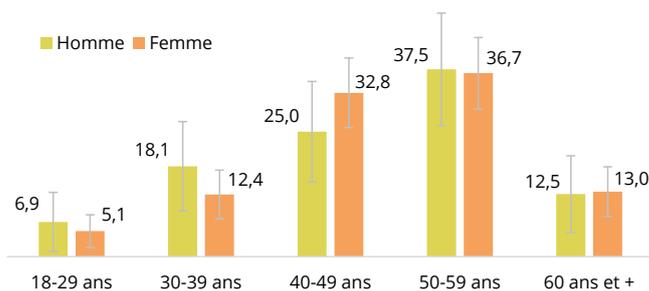
Près d'un aidant sur 5 est porteur d'un handicap

Environ 18 % des aidants sont eux-mêmes porteur de handicap. Les aidants en situation de handicap sont plus souvent en charge de la gestion administrative de l'aidé (21 % vs 12 %). Ces aidants considèrent à 38 % que leur statut d'aidant aggrave leur handicap.

Les trois quarts des aidants aident une seule personne

Alors que plus de la majorité des répondants aide une seule personne, 21 % déclarent accompagner deux personnes et 4 % trois personnes ou plus.

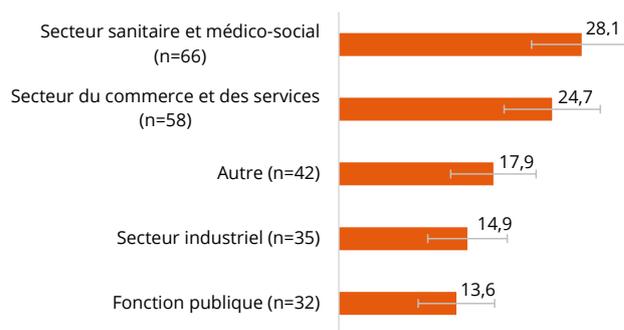
1. Sexe et âge des répondants (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Note : L'intervalle de confiance à 95 % est représenté sur les graphiques par des « boîtes » verticales ou horizontales. La signification des intervalles de confiance est précisée dans la partie « La méthode d'enquête » (page 9).

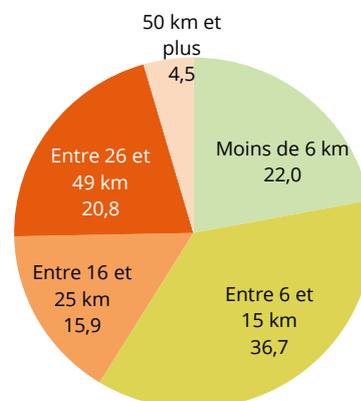
2. Secteur d'activité du répondant (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Note : L'effectif du secteur artisanal est < 5, ce secteur n'est donc pas représenté dans ce graphique

3. Éloignement géographique entre le domicile et le travail de l'aidant (pour 1 aller) (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Note : D'après les données Insee 2021 [3], les actifs sont 37 % à parcourir un trajet domicile-travail de moins de 6 km, 35 % entre 6 et 15 km et 28 % plus de 16 km. Les répondants à l'enquête parcourent plus de kilomètres que les actifs en emploi.



Une perception de sa santé identique à la population générale...

Près de 84 % des répondants jugent que leur santé est bonne, très bonne voire excellente [Fig. 4], les femmes moins fréquemment que les hommes : 79 % vs 95 %. Ce ressenti est identique à celui en population générale, avec cependant une proportion moins élevée pour la modalité « excellente » pour les aidants.

Une moins bonne perception est observée chez les 50 ans et plus (20 % vs 12 %) et lorsque l'aidé est une personne en situation d'handicap (19 % vs 12 %). De même, lorsque les aidants déclarent qu'ils ont la charge du soutien moral des aidés, leur perception de leur santé est moins bonne que les autres (16 % jugent leur santé excellente/très bonne vs 28 %).

... Cependant, les deux tiers des aidants jugent que leur situation d'aidant est pesante voire proche de l'épuisement physique et psychologique

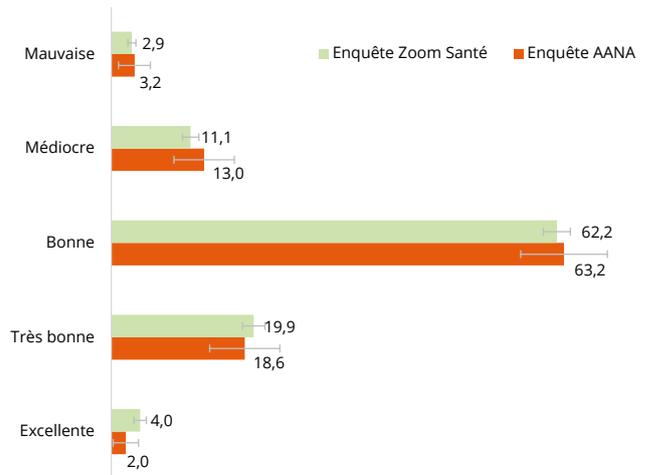
D'après les répondants, leur situation d'aidant ne change pas leur quotidien pour 21 % tandis qu'ils sont 45 % à la juger pesante et 19 % se perçoivent près de l'épuisement physique et psychologique. Ce niveau de fatigue est plus souvent exprimé chez les femmes que chez les hommes [Fig. 5]. Il est également plus fréquemment cité lorsque l'aidé principal est une personne en situation d'handicap ou en perte d'autonomie du fait de la maladie.

D'autre part, le niveau de fatigue ressentie est proportionnel au niveau de dépendance de l'aidé.

Près d'un aidant sur deux a renoncé ou retardé des rendez-vous médicaux

47 % des aidants déclarent avoir renoncé ou retardé des rendez-vous médicaux du fait de leur situation d'aidant : plus souvent les femmes que les hommes (54 % vs 30 %). Cette proportion est plus élevée si l'aidé est en situation de handicap et augmente selon son niveau de dépendance pour atteindre 57 % pour ceux avec une dépendance élevée [Fig. 6].

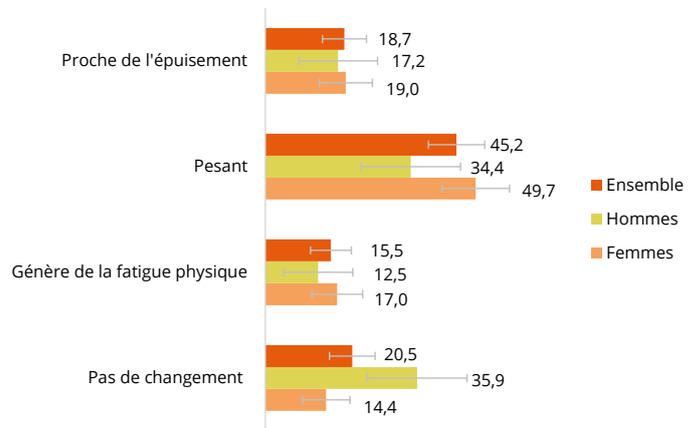
4. Perception de sa santé (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024, Enquête Zoom santé 2021 - Exploitation ORS-NA

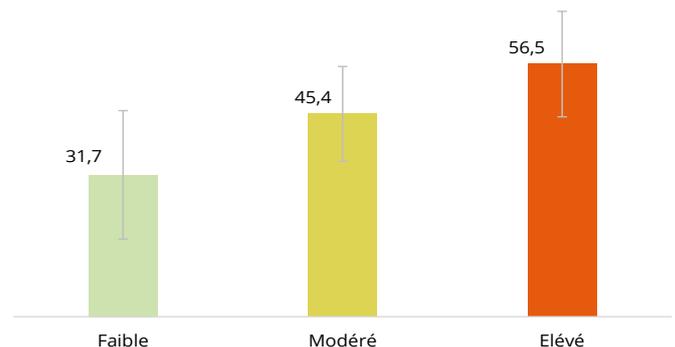
Zoom santé est une enquête réalisée par courrier au 1er semestre 2021 auprès d'un échantillon représentatif de 5 400 personnes de 18 ans ou plus habitant en Nouvelle-Aquitaine. Pour en savoir plus : www.ors-na.org

5. Niveau de fatigue ressentie du fait de la situation d'aidant selon le sexe (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

6. Renoncement ou retard pour la prise de rendez-vous médicaux en raison de leur situation d'aidant selon le niveau de dépendance de l'aidé (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Un aidant sur deux est sollicité tous les jours

Un aidant sur deux est sollicité quotidiennement par l'aidé, un quart de manière hebdomadaire, 7 % mensuellement et 17 % à la demande de l'aidé. Cette fréquence est différente selon la raison de l'aide. Ainsi, cette aide quotidienne est plus fréquente en cas d'accompagnement pour motif de maladie et de handicap [Fig. 7].

Les tâches de la vie quotidienne (77 %) et le parcours de santé (57 %) sont les accompagnements quotidiens les plus cités.

Deux tiers des répondants sont aidants depuis moins de 5 ans

Jusqu'au moment de l'enquête, la relation d'aidance était effective depuis moins d'un an pour 12 % des répondants, entre 1 et 3 ans pour un tiers des aidants, entre 4 et 9 ans pour un autre tiers et 10 ans et plus pour un aidant sur 5 [Fig. 8]. Cette ancienneté n'est pas la même selon le type d'accompagnement, avec une situation plus ancienne pour les aidés en situation de handicap (6 ans et plus : 46 %) et plus récente pour les aidés en perte d'autonomie du fait de l'âge (moins de 3 ans : 54 %).

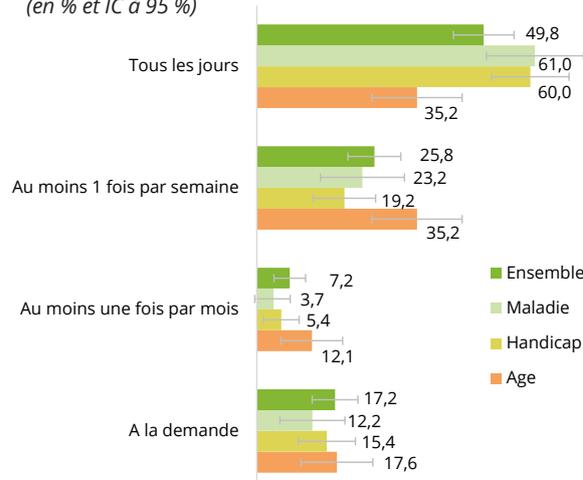
Les aides sont de nature administrative et morale

Pour plus de la moitié des cas, les aidants ont un rôle d'accompagnement concernant la gestion administrative (62 %), le soutien moral (62 %), le parcours de santé (55 %), et les tâches domestiques (53 %) [Fig. 9].

A noter que les femmes sont plus nombreuses que les hommes pour l'accompagnement administratif (66 % vs 50 %), pour le suivi du parcours de santé (61 % vs 43 %) ainsi que pour la gestion financière (42 % vs 29 %).

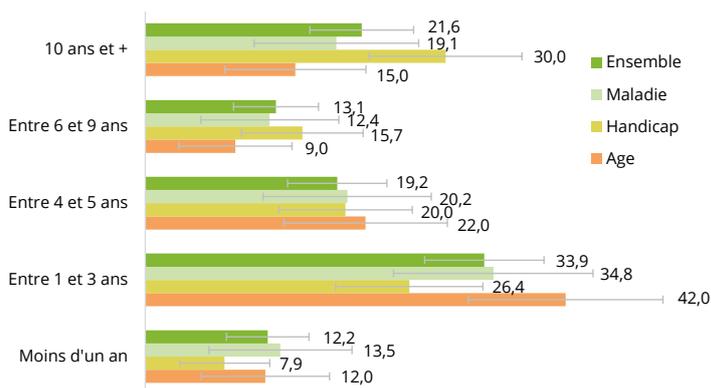
Le type d'accompagnement est différent selon le type de dépendance de l'aidé. Ainsi, les proches en perte d'autonomie du fait de l'âge sont plus nombreux à être accompagnés pour la gestion administrative (76 %), la gestion financière (46 %) et les actes de la vie quotidienne (34 %). Les personnes en situation de handicap nécessitent plus souvent un accompagnement relatif au parcours de santé (62 %) et aux actes de la vie quotidienne (36 %). Les aidés en perte d'autonomie du fait de la maladie ont plus fréquemment besoin d'un soutien moral (73 %), d'accompagnement lors du parcours de santé (66 %), pour les tâches domestiques (63 %) et pour la mobilité (48 %).

7. Fréquence de l'aide selon le motif d'accompagnement (en % et IC à 95 %)



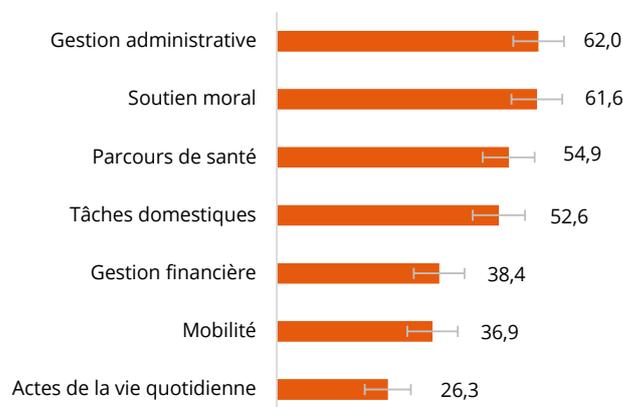
Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

8. Ancienneté de la relation d'aidance selon le motif d'accompagnement (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

9. Les différents types d'aide (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Note : Plusieurs réponses possibles (en moyenne 3,6 répondants). Aide pour son travail <5 : cette modalité n'est pas représentée ici.

La personne aidée



Préambule : dans le cas où le répondant déclarait aider plusieurs personnes à la fois, les questions suivantes concernent uniquement la personne qui le mobilise le plus.

Les deux tiers des aidés vivent dans leur propre domicile

D'après les répondants, un quart des aidés vit au domicile de l'aidant, les deux tiers vivent dans leur propre domicile et 8 % en institution.

Lorsque l'aidé vit à son domicile ou en institution, 30 % des aidants parcourent plus de 50 km aller-retour pour se rendre chez l'aidant.

54 % des aidés bénéficient d'une aide professionnelle

Il s'agit d'une aide professionnelle liée aux soins (53 %), aux tâches ménagères (50 %), d'une aide à la personne (40 %) ou autres (20 %).

Plus d'un aidé sur deux est un ascendant de l'aidant

Dans 58 % des cas, l'aidé est un ascendant (parent ou grand-parent) de l'aidant. Parmi eux, 93 % sont des retraités et 63 % sont aidés du fait de leur perte d'autonomie due à l'âge, 44 % du fait d'un handicap et 39 % du fait de la maladie [Fig. 10].

Plus d'un aidé sur cinq (21 %) est un enfant de l'aidant, dont les deux tiers sont des élèves ou étudiants. Ils sont majoritairement concernés par le handicap (31 %) ou par la maladie (24 %).

De plus, l'aidé est le conjoint de l'aidant dans 12 % des cas. Dans ce cas, ils sont retraités (34 %), travaillent (21 %) ou sont en invalidité (21 %). Le handicap (76 %) est le principal motif d'accompagnement.

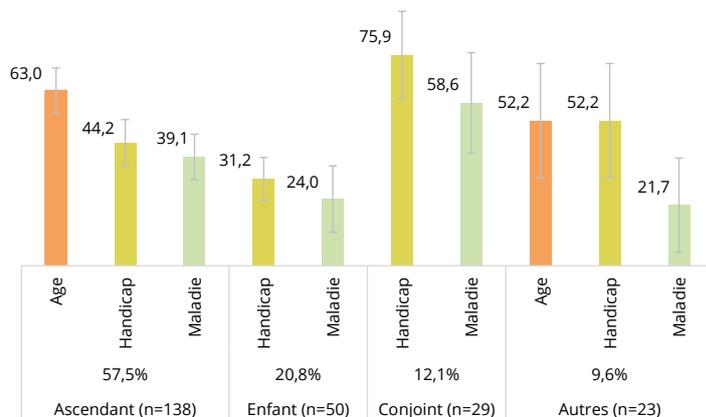
Enfin, dans 10 % des cas, l'aidé est un autre membre de la famille, un ami ou un voisin de l'aidant. Les deux tiers de ces personnes sont retraitées. Dans la majorité des cas, ce sont l'âge et le handicap qui sont le motif de l'accompagnement.

Plus d'un tiers des aidés a un niveau de dépendance élevé

Sur l'ensemble, 35 % des aidés sont considérés par l'aidant comme ayant un niveau de dépendance élevé, 45 % un niveau modéré et 20 % un niveau faible. Cette répartition est différente selon le motif d'accompagnement avec une proportion plus élevée de forte dépendance pour les aidés en perte d'autonomie du fait de la maladie (46 %) [Fig. 11].

A noter également que 45 % des accompagnements quotidiens concernent un aidé avec un niveau de dépendance élevé.

10. Type de proche selon le motif principal d'accompagnement de l'aidé (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Note de lecture : 63 % des ascendants sont aidés par l'aidant du fait de leur perte d'autonomie due à l'âge. Plusieurs réponses possibles : un aidé peut cumuler plusieurs motifs d'accompagnement.

MOTIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES AIDÉS

SITUATION DE HANDICAP

55,6% [49,6 - 61,8]

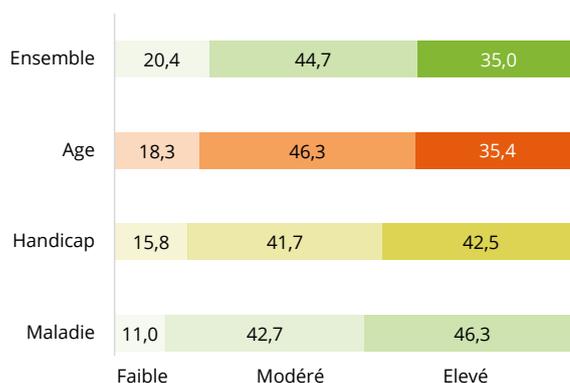
PERTE AUTONOMIE DUE À L'ÂGE

39,6% [33,6 - 45,7]

PERTE AUTONOMIE DUE À LA MALADIE

35,7% [29,8 - 41,6]

11. Niveau de dépendance de l'aidé selon la nature de sa perte d'autonomie (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

30 % des aidants déclarent aider leur proche sur leur temps de travail

Près de 7 aidants actifs sur 10 déclarent aider leur proche hors de leur temps de travail, 1 % pendant et 29 % à la fois pendant et hors temps de travail.

Cette répartition est différente selon la situation de l'aidé. Ainsi, cette pratique est plus fréquente quand celui-ci habite chez l'aidant (50 %), nécessite un accompagnement quotidien (40 %) et/ou est en situation de handicap (36 %). Elle est également plus répandue lorsque l'aide fournie consiste à la gestion financière, un accompagnement relatif au parcours de santé, aux tâches domestiques ou au soutien moral (proportions identiques : 37 %).

Plus d'un aidant sur deux déclare que sa situation a des répercussions négatives sur son travail

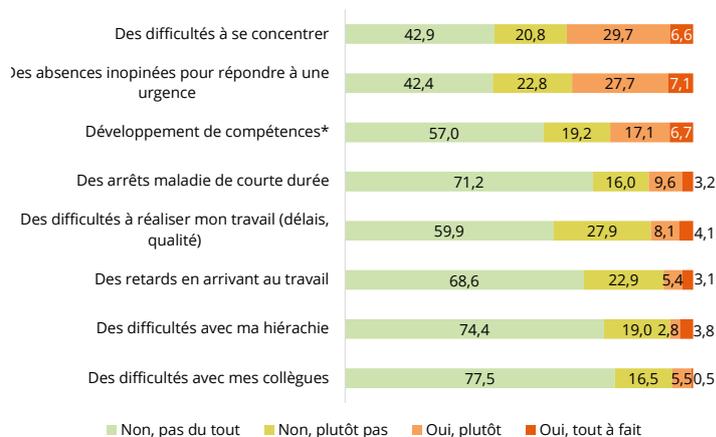
54 % des aidants considèrent que leur activité d'aidant a des conséquences négatives sur leur travail. Il s'agit majoritairement de femmes (61 %), lorsque l'aidé est en situation de handicap (62 %), avec une dépendance élevée (74 %) et/ou nécessitant un accompagnement quotidien (65 %). La première des conséquences est le fait d'avoir du mal à se concentrer au travail (36 %). Ce ressenti est plus marqué chez les femmes (42 %), lorsque l'aidé est fortement dépendant (56 %) et nécessite un accompagnement quotidien (45 %) [Fig. 12]. Plus d'un tiers des aidants déclare avoir des absences inopinées pour répondre à une urgence. Cette situation est plus souvent exprimée lorsque l'aidé est en situation de handicap (42 %) et de dépendance élevée (50 %). Pour 13 % des aidants, cette situation peut entraîner des arrêts maladie de courte durée, particulièrement quand la santé de l'aidant est jugée médiocre ou mauvaise (35 %) et qu'il accompagne l'aidé tous les jours (20 %) lors de son parcours de santé ou de soutien moral (17 %). Des difficultés à réaliser son travail dans les délais est partagé par 12 % des aidants, particulièrement lorsque l'aidé est malade (18 %) avec un niveau de dépendance élevée (21 %) ou un accompagnement quotidien (20 %). *A contrario*, un quart des aidants estime que leur situation d'aidant a eu des répercussions plutôt positives. Ce sentiment est plus fréquemment partagé par les aidants en charge des activités de la vie quotidienne (35 %), de la gestion financière (33 %) et du soutien moral de l'aidé (28 %).

Des modifications et des renoncements de carrière

Du fait de leur situation d'aidant, 31 % déclarent avoir pensé à modifier leur situation de travail. Il s'agit principalement de femmes (35 %), en charge d'aidé en situation d'handicap (36 %), avec un niveau de dépendance élevé (47 %) et un accompagnement quotidien (43 %). Cette modification de carrière est le plus souvent un changement de poste définitif (35 %) [Fig. 13].

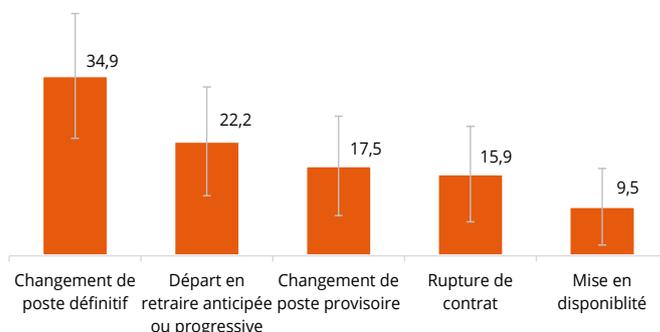
Les renoncements d'évolution professionnelle concernent 31 % des aidants, avec une prédominance féminine (36 %), en milieu de carrière (40-49 ans : 48 %), avec une santé ressentie médiocre ou mauvaise (55 %) et/ou lorsque l'aidé est en situation de handicap (41 %) avec un accompagnement quotidien (48 %).

12. Répercussions de la situation d'aidant sur son travail (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA
*en termes d'organisation, d'adaptabilité et de gestion des priorités

13. Modification de la situation de travail de l'aidant en raison de l'accompagnement de l'aidé (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

AVOIR RENONCÉ À UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE EN RAISON DE LA SITUATION D'AIDANT : 30,6 % [24,4 - 36,7]



FEMMES 36,4 % [28,4 - 44,5]



HOMMES 14,8 % [5,3 - 24,4]

Situation d'aidant et travail

Dans un cas sur deux, l'aidant n'a pas informé son entreprise de sa situation

Dans 51 % des cas, l'aidant n'a pas informé son entreprise ou ses collègues de sa situation d'aidant. Les principales raisons évoquées incluent le fait que l'aidant ne savait pas vers qui s'adresser (17 %) ou par volonté de ne pas aborder des sujets personnels au travail (16 %).

Le collègue cité comme le premier informé de la situation de l'aidant

Dans 49 % des cas, l'aidant a informé son entreprise ou ses collègues de sa situation d'aidant. Il s'agit principalement d'une femme (54 %), de 40 à 59 ans (56 %), aidant une personne en situation d'handicap (59 %) ou en perte d'autonomie liée à la maladie (57 %). Le fait d'informer son entreprise est lié également au niveau de dépendance de l'aidé (60 % pour un niveau de dépendance élevé), de l'état de santé de l'aidé (58 % pour ceux qui ont une santé jugée comme médiocre ou mauvaise) et/ou en fonction de la fréquence de l'aide (65 % pour une aide quotidienne). Lorsqu'il s'agit des actes de la vie quotidienne, ils sont 69 % à informer leur entreprise, 58 % pour la gestion financière et 58 % pour l'accompagnement du parcours de santé de l'aidé.

Parmi les personnes ou les services informés, le collègue est cité en première position (75 %) suivi de la direction (47 %) et du service des ressources humaines (45 %) [Fig. 14].

Inéadéquation entre les besoins et les aménagements mis en place

61 % des aidants expriment au moins un besoin, dont le plus cité est le congé spécial proches aidants (36 %), suivi de l'aménagement du travail (32 %). [Fig. 15].

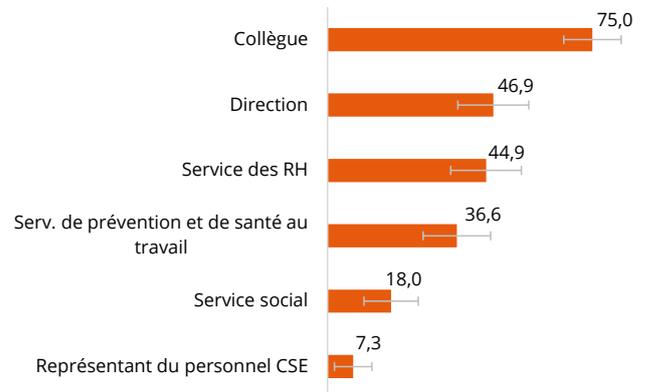
Plus d'un tiers des aidants interrogés bénéficie déjà au moins d'une aide : la première est un aménagement du travail pour 18 % : pour la moitié des cas, il s'agit du télétravail, des jours de RTT pour 44 % ou d'une réduction du temps de travail pour 43 %, suivi d'un aménagement de l'organisation de travail (41 %) et/ou d'horaires de travail (36 %). La deuxième mesure citée est les aides financières pour 12 %, suivi d'un appui/écoute psychologique pour 9 %.

Ces réponses ont une fréquence plus élevée, en besoin ou en mesure mise en place, lorsque l'aidé est en situation de handicap. S'il est en perte d'autonomie du fait de la maladie, l'aménagement du travail et le soutien psychologique sont plus fréquents. Lorsque l'aidé présente une dépendance élevée, l'aménagement du travail, l'écoute psychologique, les congés spéciaux et les services de répit sont des dispositifs que les aidants ont plus souvent besoin et mis en place. Les femmes aidantes sont plus souvent demandeuses et utilisent plus le soutien psychologique que les hommes.

Un accompagnement attendu de l'entreprise pour 85 % des aidants

Pour plus de la moitié des aidants, l'entreprise pourrait reconnaître le rôle d'aidant dans l'entreprise et accorder plus de flexibilité aux aidants dans leur organisation de travail. Cette dernière mesure a plus souvent été citée par les femmes (59 %) ainsi que le fait d'organiser des groupes d'expression entre aidants (29 %) [Fig. 16].

14. Personne ou service à qui l'aidant a informé de sa situation (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

AVOIR INFORMÉ SON ENTREPRISE DE SA SITUATION D'AIDANT : 49,4 % [43,0 - 55,8]

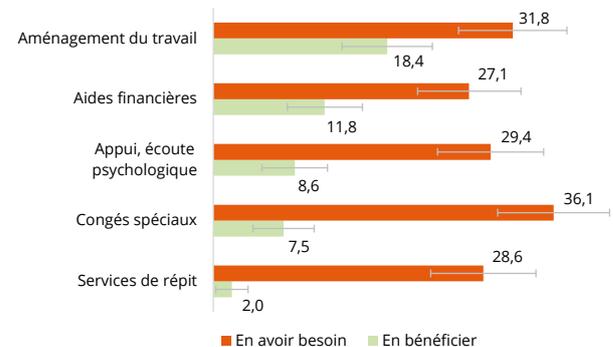


FEMMES 53,6 % [46,0 - 61,2]



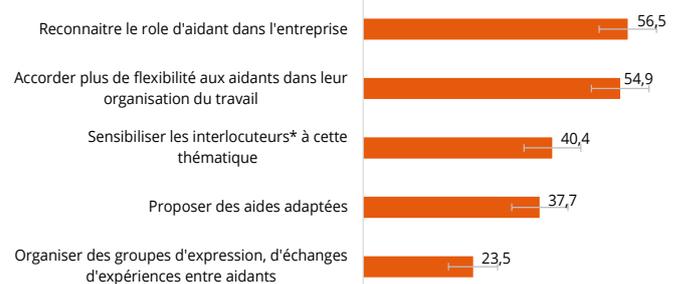
HOMMES 39,4 % [28,0 - 50,9]

15. Aides et ressources nécessaires ou acquises pour le soutien et le maintien dans l'emploi de l'aidant (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

16. Rôle souhaitable de l'entreprise sur l'accompagnement du salarié aidant (en % et IC à 95 %)



Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA
*direction, services des ressources humaines

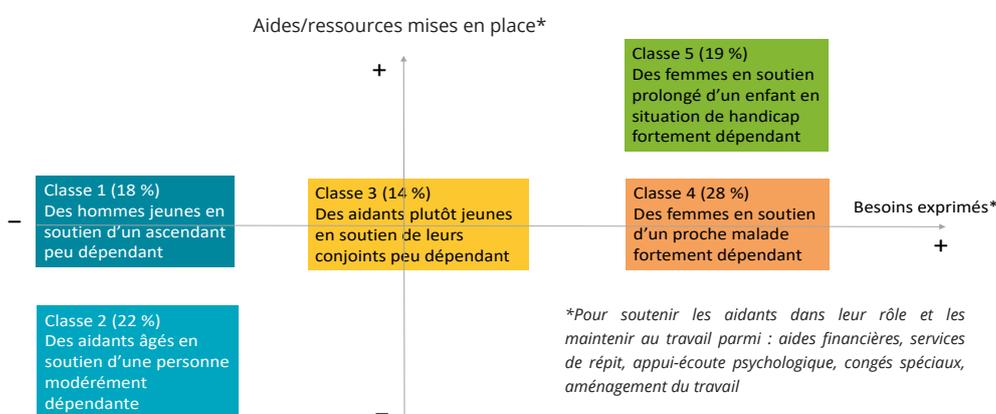
Cinq grandes familles d'aidants

Les résultats descriptifs ont permis de mettre en évidence qu'il existait plusieurs types d'aidants. Grâce à une analyse statistique multivariée (cf méthode p.9) combinant des caractéristiques individuelles et professionnelles des aidants mais également des aidés, 5 grandes familles d'aidants (ou « Classes ») sont apparues.

Les caractéristiques des différentes classes sont précisées dans le tableau ci-dessous. Il s'avère que les besoins et les ressources déjà mises en place sont différents selon ces familles d'aidants comme l'indique la figure 17.

Ainsi, la **classe 2** représente les individus plus autonomes au niveau de leur situation d'aidants, avec peu de besoins et d'aides mis en place. La **classe 1** comme la **classe 3**, comprend des aidants avec une intensité d'aidance peu élevée et bénéficient de peu d'aides. Les aidants de la classe 3 expriment cependant plus de besoins que ceux de la classe 1. Les aidants qui expriment plus de besoins sont des **classes 4 et 5**, comprenant au total près de la moitié des répondants (47 %) et regroupant des femmes soit en soutien d'un enfant en situation de handicap ou d'un proche malade fortement dépendant. A la différence de la classe 5, les aidants de la classe 4 ont peu mis en place des aides ou des ressources jusqu'à maintenant. Ces deux classes apparaissent les plus vulnérables et en attente d'aides vis-à-vis de l'entreprise, notamment sur le fait d'accorder plus de flexibilité aux aidants dans leur organisation de travail.

17. Représentation schématique du besoin et des ressources mises en place selon la typologie d'aidants



LES 5 GROUPES D' Aidants

- 1 : Des hommes jeunes en soutien d'un ascendant peu dépendant
- 2 : Des aidants âgés en soutien d'une personne modérément dépendante
- 3 : Des aidants plutôt jeunes en soutien de leurs conjoints peu dépendant
- 4 : Des femmes en soutien d'un proche malade fortement dépendant
- 5 : Des femmes en soutien prolongé d'un enfant en situation de handicap fortement dépendant

Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

18. Synthèse des caractéristiques de la composition des classes dans la typologie d'aidants

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Effectif des répondants - %	n=45 - 18 %	n=55 - 22 %	n=35 - 14 %	n=71 - 28 %	n=49 - 19 %
Caractéristiques individuelles	Homme, 18-39 ans	60 ans +, réside à la campagne	30-39 ans, réside à côté de la ville	Femme, 40-49 ans, réside en ville	Femme, 40-49 ans
Perception de sa santé	Excellente/Très bonne		Médiocre/Mauvaise		Bonne
Caractéristiques professionnelles	Moins de 11 salariés		100 salariés et +		
Conséquences de la situation d'aidants	Situation professionnelle non modifiée, ni renoncement d'une évolution professionnelle	Situation professionnelle non modifiée, ni renoncement d'une évolution professionnelle	Situation professionnelle modifiée		Situation professionnelle modifiée et renoncement d'une évolution professionnelle
Besoin et aménagements d'aides ou de dispositifs	Besoins --	Besoins - Aménagements-	Besoins ++,		Besoins +, Aménagements+
Situation d'aidant	L'aide ne change pas grand-chose au quotidien, pas de renoncement aux soins, situation d'aidant non connue de l'entreprise	Génère de la fatigue physique	L'aide ne change pas grand-chose au quotidien ou génère de la fatigue physique, situation d'aidant connue de l'entreprise		Situation pesante (fatigue physique et psychique), renoncements aux soins, situation d'aidant connue de l'entreprise
Ancienneté et fréquence de l'aide	Moins d'un an, aide à la demande	Entre 1 et 3 ans, aide hebdomadaire/mensuelle	Aide quotidienne		10 ans et +, aide quotidienne
Caractéristiques de l'aidé	Ascendant, réside chez l'aidant	Ascendant/Autre personne, réside en institution	Conjoint, pas d'aide de professionnels	Ascendant, réside dans son propre domicile, avec aide de professionnels	Enfant, réside au domicile de l'aidant
Niveau de dépendance	Faible	Modéré	Faible	Elevé	Elevé
Type de dépendance	Age	Age	Maladie, Handicap	Maladie	Handicap

Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024 - Exploitation ORS-NA

Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024

Public cible



La population ciblée par l'enquête est constituée des **aidants majeurs en activité professionnelle au moment de l'enquête**.

« Un aidant est une personne qui, de manière régulière ou fréquente et à titre non professionnel, accompagne une personne en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou du handicap pour l'aider à accomplir tout ou partie des actes et activités de la vie quotidienne que la personne dépendante n'est pas ou plus capable de réaliser seule ».

Méthode d'enquête

Les aidants actifs vus en consultation par les services de prévention et de santé au travail du 2 au 22 avril 2024 ont été invités à renseigner un questionnaire par la personne en charge de l'accueil. Celle-ci s'assurait préalablement que la personne remplissait les critères de sélection définis par la définition ci-dessus. Le répondant avait le choix soit de remplir le **questionnaire papier** ou soit de le **remplir en ligne** via un QR Code fourni.

Le questionnaire abordait **plusieurs thématiques** :

- les caractéristiques de l'aidant (sexe, situation familiale),
- les caractéristiques de l'aidé,
- les conséquences du statut d'aidant sur le travail,
- le rôle et les aides de l'entreprise de l'aidant.

Il a été testé au préalable auprès d'un échantillon d'aidants en activité professionnelle. Le répondant recevait également une **note d'information** remise avec son questionnaire.

Méthodes statistiques

Les proportions estimées que fournit l'enquête peuvent s'écarter légèrement des résultats qu'aurait donné une interrogation auprès de la totalité des aidants. Les **intervalles de confiance** permettent de donner une idée de cet écart. Lorsqu'un intervalle de confiance à 95 % est fourni pour une valeur, cela signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donné une interrogation exhaustive si la totalité des aidants avaient répondu au questionnaire

Le **test du Khi²** (seuil de 5 %) a été utilisé pour mettre en évidence des différences statistiquement significatives. Lorsque le seuil de signification n'est pas atteint, les résultats ne sont pas présentés.

La **typologie des aidants** a été réalisée en deux étapes :

L'**analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)** permet de savoir en quoi les individus se ressemblent ou se différencient les uns des autres, en considérant qu'un individu est décrit totalement par les variables actives incluses dans le modèle. Les individus se ressemblent lorsque les valeurs pour chacune de ces variables sont proches. Les liaisons entre les variables sont étudiées à partir d'un nombre restreint de variables synthétiques (ou axes factoriels) obtenues par l'AFCM, qui synthétise l'ensemble des informations de plusieurs variables liées entre elles.

Ensuite, la **classification ascendante hiérarchique (CAH)** va permettre de constituer une typologie, c'est-à-dire de définir des groupes homogènes d'individus, ces groupes étant le plus différent possible les uns des autres. De plus, elle permet de montrer pour chaque groupe en quoi les individus qui le constituent se ressemblent, autrement dit quelles sont les principales caractéristiques communes entre ces individus.

Envoi et réception des questionnaires

Sur l'ensemble de la région, **8 265 questionnaires papier** ont été envoyés à une centaine de services de prévention et de santé au travail. Au total, **259 questionnaires** ont été recueillis : **45 en ligne (soit 17 %)** et **214 en version papier (83 %)**.

Quatre questionnaires ont été supprimés car mal remplis. Au final, **255 questionnaires étaient analysables**.

Localisation du département de domicile des répondants

	REPONDANT	
	Effectif	Pour 100 000 hab.
Charente	*	*
Charente-Maritime	15	2,3
Corrèze	5	2,1
Creuse	*	*
Dordogne	*	*
Gironde	65	4,0
Landes	54	12,9
Lot-et-Garonne	30	9,1
Pyrénées-Atlantiques	42	6,1
Deux-Sèvres	*	*
Vienne	14	3,2
Haute-Vienne	7	1,9
Total	241	4,0

Sources : Enquête aidants actifs de Nouvelle-Aquitaine en 2024, INSEE RP2021

Note : Le département n'était pas renseigné pour 14 questionnaires

* : effectif du répondant <5

La santé des aidants en activité professionnelle est au cœur des préoccupations de l'axe stratégique 2 du PRST4 Nouvelle-Aquitaine [2] sur la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi. Pour orienter et définir les actions à mettre en place, cette enquête permet de fournir un état des lieux actualisé sur le ressenti des aidants actifs vis-à-vis de leur état de santé physique et mental, les conséquences de leur situation d'aidant sur leur emploi, ainsi que sur leurs besoins d'informations et d'accompagnement.

Le premier enseignement de l'enquête **réside dans la difficulté de se reconnaître comme aidant**. En effet, au-delà des définitions officielles existantes, le concept demeure imprécis et englobe diverses réalités, allant du soutien dans les gestes des actes quotidiens à des interactions aussi simples que partager un café. Par ailleurs, se reconnaître comme aidant implique également d'admettre une perte d'autonomie de la personne aidée, une réalité parfois difficile à accepter. Cela contribue à la complexité du recrutement de participants pour l'enquête et explique la faible proportion de personnes reconnues administrativement comme proches aidants ou aidants familiaux.

L'enquête révèle également la **diversité des profils d'aidants**. Il n'existe pas un seul type d'aidant, mais plusieurs catégories définies notamment par le type et le degré de dépendance de la personne aidée. Effectivement, les aidants des personnes en situation de handicap offrent généralement une assistance quotidienne à domicile et sur une période prolongée. Cette aide constante est souvent perçue comme pesante, poussant les aidants à négliger leur propre santé et à renoncer aux soins personnels. Cela impacte également leur vie professionnelle, se traduisant par des difficultés de concentration, des absences imprévues et des freins à l'évolution de carrière. Ces situations touchent particulièrement les femmes aidantes.

Dans le contexte professionnel, le rôle d'aidant demeure souvent invisible pour l'employeur. Peu d'aménagements sont mis en place, malgré des besoins clairement exprimés : congés spécifiques, flexibilisation des conditions de travail ou soutien psychologique. Les aidants ont formulé deux attentes majeures vis-à-vis des entreprises : une reconnaissance formelle de leur rôle et une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail. De plus, selon les aidants, il est essentiel de déployer une vaste campagne de sensibilisation au sein des entreprises.

Nos remerciements vont aux aidants ayant participé à l'enquête, ainsi qu'aux équipes de services de prévention et de santé au travail qui ont permis que l'enquête se déroule dans les meilleures conditions à travers toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Pour en savoir plus



Références bibliographiques

- [1] Blavet T. 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021. Etudes et résultats, n° 1255, DREES, Février 2023, 6p.
- [2] Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Plan régional santé au travail Nouvelle-Aquitaine 2021-2025. 28p.
- [3] Dugué A., Tchobanian C. La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même de courtes distances. Insee Première n° 1835. Janvier 2021. 4p.
- [4] Agirc-Arrco. Guide Salariés aidants. Vous aidez un proche ? Nous pouvons vous aider. 52p.
- [5] Le Bihan B. Le poids des émotions. Une réflexion sur les variations de l'intensité de l'(entr)aide familiale auprès de proches dépendants. Sociologie. 2017. n°2, vol 8, pp 121-138.
- [6] Le Bihan B. Travailler et prendre soin d'un parent âgé dépendant. Travail, genre et sociétés. 2006/2. n°16, pp 77-96.

Pour en savoir plus :

KLESIA. Site dédié aux aidants salariés et à ceux avec qui ils travaillent (RH, managers, collègues), ce site dispense informations et conseils. Il permet de comprendre, d'identifier et d'agir pour aider les aidants dans leur environnement professionnel.

<https://kitaide.klesia.fr>

